

## Agir sur l'espace public et le cadre de vie



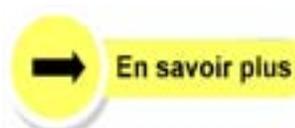
© Mairie de Saint André de l'Eure

Agir sur l'espace public permet d'offrir un cadre de vie agréable aux habitants.

Une attention constante sur les questions de l'environnement urbain, la qualité des aménagements, la dynamique et l'animation du centre-bourg contribue au bien vivre ensemble et à une meilleure qualité de vie.

Créer un espace public attrayant va inciter les habitants à se rencontrer, échanger et se promener.

Place de l'église



- fiche thématique : [Agir sur l'espace public et le cadre de vie](#)
- fiche retour d'expérience : [Opération de réinvestissement du centre-bourg](#)
- fiche les essentiels de l'UDAP : [la doctrine de l'UDAP-les essentiels](#)
- fiche focus CAUE27 : [3.1 Accueillir de nouveaux usages](#)

## Favoriser la biodiversité biologique et paysagère dans les espaces urbanisés

**La diversité biologique et paysagère** apporte à l'espace public des espaces de respiration et aide à l'amélioration du cadre de vie.

Une enveloppe urbaine ayant une variété d'espaces paysagers avec des lieux de respiration sera plus attrayante et agréable à vivre.

La faune et la flore urbaines s'y développeront d'autant, si la structuration de ces espaces, par leurs emplacements, forme une trame verte et bleue (démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. et permet la circulation des espèces.



© CAUE27

Hameau des Noës, Val-de-Rueil



- fiche thématique : [Favoriser la diversité biologique et paysagère dans l'espace urbanisé](#)
- fiche retour d'expérience : [Création d'un réservoir écologique](#)
- fiches les Essentiels de l'UDAP : [la doctrine de l'UDAP-les essentiels](#)
- fiches focus CAUE27 :  
[3.2 Offrir des espaces paysagers structurants](#)  
[3.3 Aménager des espaces récréatifs favorables à la biodiversité](#)